



GT « Alimentation & Activité physique »

Réunion 4 : « Promouvoir des comportements favorables à la santé (Développer les aptitudes individuelles des habitants) »

Jeudi 19 mai 2022, 14h-15h30 en visio. Compte-rendu.

Présents

Bordeaux (Sylvie Justome, Anne Brissard), **Brest** (Charlène Sparfel), **CA Portes de France - Thionville** (Pauline Patout, Pauline Guillard), **Châteauroux** (Tihpiane Deletang), **Evry-Courcouronnes** (Cécile Santo), **La Rochelle** (Christine Pol), **Le Grand Chalon** (Sigolène Murat), **Lille** (Carole Malaquin), **Limoges** (Françoise Archambeaud, Johanna Guicheteau), **Marseille** (Nathalie Pellat), **Metz** (Coraline Lemoine-Falgas), **Nantes** (Marion Gassiot, Victoire Froger), **Nice** (Charlène Falzon, Patricia Saraux, Christine Gennetier), **Paris** (Valerie Gignoux, Hermine Martinez, Tom Durepaire, Laurine Coste, Emma Pivert), **Poitiers** (Géraldine Gallego), **Rennes** (Marie Donnard-Lasne), **Roubaix** (Charlotte Vandeveld), **Saint-Amand-les-Eaux** (Agnès Fontier), **Saint-Quentin** (Sandrine Diot), **Saint-Quentin-en-Yvelines** (Anne Baekelandt), **Strasbourg** (Eliabel Seys), **Toulouse** (Pascale Fine Lestrarquit) **Valence** (Maguy Matossian), **Villeneuve d'Ascq** (Amélie Desmulliez).

Equipe RfVS

Julie Boussard, Nina Lemaire et Zia Mosavi

Les personnes inscrites au groupe de travail [via le formulaire d'inscription](#) recevront les comptes-rendus de toutes les réunions du GT par email.

Une [page dédiée au GT « Alimentation et Activité physique »](#) a été créé dans l'espace réservé du site du RfVS (*nom d'utilisateur et mot de passe : villesante*).

Un [espace collaboratif](#) est mis à disposition, il est alimenté par le secrétariat du RfVS et les membres du GT sont invités à apporter leurs contributions.

Introduction :

Julie Boussard (RfVS) :

Merci à tous d'être présent. Aujourd'hui, nous nous retrouvons pour la quatrième réunion du GT « Alimentation et Activité physique » sur la thématique « promouvoir des comportements favorables à la santé (le développement des aptitudes individuelles des individus) », bien ce sujet évidemment étroitement lié aux thèmes des dernières réunions et des prochaines. Les actions visant le changement de comportement sont à associer aux actions sur les environnements.

Je vous partage quelques infos d'actualité avant commencer les présentations du jour :

- Le nouveau [Point Villes-Santé « Alimentation, villes et santé »](#) est publié. Merci à tous pour votre implication, la relecture, la validation des mentions d'actions et vos conseils pour aboutir à ce document. Ce Point Villes-Santé (PVS) fait suite au PVS sur la promotion de l'activité physique publié en décembre 2021. Ils sont complémentaires et constituent une première étape avant la publication d'un ouvrage plus complet qui sortira fin 2022 / début 2023. N'hésitez pas à relayer le PVS dans vos réseaux. Une large diffusion du PVS est prévue, auprès de nos partenaires également.
- Point sur la dernière réunion du GT Sport-Santé sur Ordonnance porté par la ville de Strasbourg. La DGS, le ministère des Sports et Santé Publique France étaient présents. Les villes ont pu faire un retour sur l'appel à projet Maison Sport-Santé 2022 et le ministère des Sports a partagé des informations sur de futurs décrets pour 2023 :
 - o élargissement de la liste des prescripteurs de sport santé
 - o évolution de la liste des maladies chroniques concernées
 - o évolution des conditions d'agrément et les modalités de création des Maisons Sport-Santé

Journées nationales des Maisons Sport-Santé Vichy (16-17 juin). François Jouan, coordonnateur de la MSS de Strasbourg y représentera le RfVS et partagera son retour d'expérience . Pour plus d'informations : [Journées Nationales des Maisons Sport-Santé | 16 et 17 juin 2022 – Vichy – Pôle Ressources National Sport Santé Bien-Être](#)

- Cette semaine, au cours de la réunion du groupe de réflexion nationale sur la santé mentale des actions liées à l'alimentation et l'activité physique et qui ont un impact sur la santé mentale ont été présentées. Nous avons eu des échanges autour du fait qu'il est possible d'agir sur la santé mentale via une entrée « activité physique » ou « alimentation ».
- Enfin, J'avais déjà évoqué avec vous le lancement du projet Santé dans les QPV. La première réunion est prévue demain. Il s'agit d'un projet très transversal qui vise à interroger la place de la santé dans la future génération de contrat de ville et à valoriser les actions des Villes-Santé dans les QPV. Dans ce cadre, avec Nina, nous avons prévu un temps d'échange le 22 septembre 2022 à 14h, entre le GT et ce projet, pour échanger sur l'alimentation et l'activité physique dans les contrats de ville.

Nina Lemaire (RfVS) : Projet financé par CDC Banque de Territoire, suite de projet sur de l'offre et l'accès aux soins. La Banque des Territoires souhaite avoir un retour sur place de santé dans contrats de ville actuels et obtenir des recommandations pour la prochaine génération. Pour plus d'informations, inscrivez-vous à la liste diffusion du projet "Les actions de santé dans les QPV : comment renforcer l'intégration de la santé dans les contrats de ville ?" : <https://airtable.com/shrvoLJZBagLiUUjv>

Présentation du plan POIT (Prévention l'obésité infantile dans l'agglomération Thionilloise) par Pauline Patout et Pauline Guillard :

Cf. support de présentation « [Prévenir l'obésité infantile dans l'agglomération thionilloise : Plan POIT](#) » à consulter sur l'espace réservé du GT.

Pauline Patout (CA Portes de France - Thionville) : Présentation à double voix avec ma collègue Pauline, enseignante en sport adapté, qui gère ce projet.

Le POIT (Programme de prévention du surpoids et l'obésité des enfants) de l'agglomération Thionilloise vise les objectifs :

- Agir le plus tôt possible, auprès d'enfants en dernière année de maternelle
- Renforcer les compétences des enfants et des adultes (familles, professionnels) sur les facteurs de risque de l'obésité

Le plan POIT a deux volets : le programme pédagogique et le programme d'activité physique.

1) Le programme pédagogique :

Action tri partenariale avec :

- L'Education nationale : plaidoyer auprès de l'éducation nationale pour les convaincre de s'intégrer au projet, permettre participation enseignant sur temps scolaires (enseignants remplacés sur certains créneaux). Aussi les conseillers pédagogiques et les infirmières scolaires.
- L'hôpital : Pédiatre et diététicienne d'hôpital, pour validation scientifique de ce qu'on était en train de faire.
- La CA Portes de France Thionville

Programme qui est la déclinaison d'un programme pédagogique en classe, construit par les enseignants et les professionnels de santé sur la base du socle commun de compétences des enfants dans la volonté que ça s'intègre dans le programme d'éducation nationale (programme POIT permet d'atteindre le programme éducation nationale), pour ne pas faire des choses en plus.

Le programme est représenté par une mallette pédagogique (classeurs avec 5 grandes thèmes choisis par les enseignants) : alimentation, petit-déjeuner, activité physique, sommeil, hygiène bucco-dentaire.

Création d'une mascotte pour faire fil rouge, que la mascotte raconte une histoire. Choix d'un alien, pour ne pas être stigmatisant (fille ou garçon, mince ou non etc.). La mascotte possède sa propre histoire : sur sa planète, les habitants ne sont pas en bonne santé. Elle part à la recherche de conseils pour se sentir bien et arrive sur Terre. Cet alien recherche solutions pour sa planète. Les enfants ont participé à la conception de la mascotte (couleurs, forme, nom) et les enfants donnent les conseils à la mascotte. Personnage qui les accompagne toute l'année.

Un des enjeux : donner une vraie base de connaissance aux enseignants car ils sont experts en pédagogie mais pas en santé publique. Ainsi ils ont eu des temps dédiés thématiques pour revenir sur :

- Les bases de santé publique
- Des notions d'éthique : pour ne pas se fier à aux idées prés conçues, à ses propres représentations
- Comment mener une démarche d'éducation santé ?
- Des apports théoriques sur chaque thématique : bonnes infos avec références validées

Pour chaque thème les enseignants disposent de fiches d'activités à faire en classe. Elles ont chacune un objectif pédagogique, une description du déroulé de l'activité, les prolongements possibles de l'activité pour aller plus loin et une note pour le matériel nécessaire. Ce sont des fiches clef en mains, prêtes à être utilisées tel quel mais qui peuvent également être modifiées à l'aide de l'apport théorique qui se trouve au début de chaque thème. Pour chaque fiches d'activités, il y a des supports ludiques pour l'activité en intégrant la mascotte.

Evaluation :

Elle est intégrée comme une activité à part entière. Quand une thématique est terminée, les enfants doivent dicter à l'enseignant une lettre à remettre à la mascotte sur les bons conseils qu'il est venu chercher pour sa planète. L'objectif est que les enfants aboutissent à une production écrite qui est une des compétences à atteindre dans le programme national.

Exemples :

- Mascotte en peluche réalisée par les classes à partir de patron
- Collages catégorisation des aliments
- Portrait en fruits et légumes

Pauline Guillard (CA Portes de France - Thionville) :

2) Deuxième volet de ce plan POIT, le programme d'activité physique :

L'objectif de cette partie est de faire découvrir nouvelle activité physique aux enfants et donner envie de pratiquer dès le plus jeune âge. C'était aussi répondre au socle commun de compétences (agilité, orientation spatiale...) et aussi faire découvrir autres activités aux enseignants.

Déroulé :

- Intervention des clubs sportifs locaux dans les classes.
- 6 séances programmées pour chaque classe, au fil de l'année
 - o Séances 1, 2 et 6 : duo club-enseignant (accompagner les enseignants dans l'apprentissage de gestes et techniques et retours d'expériences lors de la dernière séance)
 - o Séances 3, 4 et 5 : activités organisées par l'enseignant en autonomie

Autorisation de l'éducation nationale pour faire intervenir les clubs sportifs qui interviennent normalement qu'à partir de l'école élémentaire.

Exemples d'activité physique : l'escrime. Les enfants ont beaucoup aimé découvrir ce sport. Il semble qu'il y a eu quelques inscriptions des enfants après coup.

Bilan du programme POIT :

Pour le volet Activité Physique :

- De nouvelles expériences pour les enfants
- Une collaboration intéressante avec les clubs
- Suscite un intérêt chez les familles, des inscriptions en club

Pour le volet pédagogique :

- Activités ludiques et adaptées pour les enfants
- Fiches clefs en main pour les enseignants
- S'intègre dans le programme scolaire de l'Education Nationale

Perspectives :

Travailler avec les familles :

- Ce ne sont pas les enfants qui définissent les repas à la maison, les achats (même s'ils les influencent).
- Proposer un accompagnement auprès des parents volontaires, et plus particulièrement dans les QPV pour réduire les inégalités sociales de santé. Nous avons travaillé avec deux diététiciennes qui travaillent dans les QPV. Elles ont déjà fait des ateliers théoriques et pratiques sur les quantités, les apports, etc pour qu'ils se rendent compte des bonnes pratiques à adopter.
- Développer des activités dans les associations de quartier.

Questions et discussion :

Charlotte Vandeveld (Roubaix) : Ma collègue qui travaille sur l'alimentation fait intervenir une diététicienne dans les écoles. Ce sont des choses similaires à ce que vous avez présenté mais le gros point noir est de travailler avec l'éducation nationale. Il n'y a pas de problème pour entrer dans les écoles. On fait aussi en sorte que ça réponde au programme de l'éducation nationale. Mais volonté forte d'échanger plus avec les instituteurs pour travailler ensemble et les impliquer. Nous n'avons pas eu la chance qu'ils puissent être remplacés, c'est un gros point fort de votre projet. Comment vous avez procédé pour avoir des créneaux libérés ?

Pauline Patout (CA Portes de France - Thionville) : Au début le projet était porté par la ville de Thionville, par l' élu qui était médecin endocrinologue. C'est lui qui avait été faire le plaidoyer auprès de l'éducation nationale. Il a eu le bon argumentaire pour les convaincre. De notre côté, ce sont les enseignants qui déploient le programme. On n'a pas à intervenir pour planifier, on les « laisse tranquille » et ils peuvent développer le programme à leur rythme. Maintenant que c'est étendu à l'agglomération, ça implique 4 inspecteurs, qu'on doit convaincre quand on veut faire des modifications. Ils n'ont pas tous les mêmes convictions, certains ne permettent plus la libération du temps car ils ont d'autres projets qu'ils souhaitent développer.

Réactions dans l'espace discussion :

Pascal FINE LESTARQUIT (Toulouse) : *Le programme POIT a touché combien de classes ? Quels ont été les postes de dépenses et comment ont-ils été financés (à part Harmonie Mutuelle) ?*

Pauline Patout (CA Portes de France - Thionville) : 47 enseignants, moyenne de 20-25 classes par an. Toutes les écoles ont été formées. On a payé la mallette via Harmonie et régime local d'assurance maladie pour créer la mallette. Pour les prestations de service des clubs sportifs cela va passer via le régime local d'assurance maladie. Les activités pédagogiques sont prises en charge dans le budget de l'école / activités pédagogiques.

Pauline Guillard (Thionville) : Pour les clubs le tarif était de 20€/h, il va passer à 30€ car ce n'était pas beaucoup. Donc cela va peut-être convaincre d'autres clubs.

Julie Boussard (RfVS) : Est-ce que les enseignants ont bien accueilli le projet dès le départ ?

Pauline Guillard (CA Portes de France - Thionville) : Oui, dès le départ. Ils se sont aussi motivés sur leur temps personnel quand ils n'avaient pas pu être présents dès le début. Il y a un gros investissement des enseignants sur ce projet .

Maguy Matossian (Valence) : Très intéressant. Je confirme que c'est difficile de travailler avec l'éducation nationale. On l'a déjà fait parfois dans une école : service de petit déjeuner dans le cadre lutte contre pauvreté. Intervention avec des CP-CE1 mais il faut être très concis, éviter les questions chronophages, apporter beaucoup de préparation pour soulager les enseignants. On a eu beaucoup de mal à leur faire accepter d'accueillir les familles. S'il n'y a pas une équipe volontaire, ça complexifie beaucoup les choses. On veut faire un évènement l'année prochaine et on est dans les méandres pour trouver médecins, inspecteurs, infirmières scolaires, etc. C'est très complexe.

Pauline Guillard (CA Portes de France - Thionville) : Les inspecteurs nous aident beaucoup. Ce sont les relais entre nous et les enseignants.

Maguy Matossian (Valence) : En effet, en 2013, on avait organisé un évènement sans être en lien avec inspecteur et on avait eu un petit retour de bâton.

Christine POL (La Rochelle) : Les infirmières scolaires des secteurs peuvent être aidantes / partage d'activités en classes.

Pauline Guillard (CA Portes de France - Thionville) : Elles ont participé dans l'idée qu'elles puissent appuyer les enseignants, intervenir en classe. Le soucis est que les enseignants ne pensent pas forcément à faire appel à eux.

Sylvie Justome (Bordeaux) : Bravo pour ce projet. Il est bien conçu, dans la mesure où les enfants sont prescripteurs, ils sont dans une collaboration, pas uniquement receveurs. On a adopté approche similaire dans le cadre de la lutte contre le tabagisme dans les lycées. La mascotte est très intéressante aussi. Je voulais aussi prendre la défense des inspecteurs car j'ai eu une carrière d'inspecteur régional, c'est naturel de passer par eux, c'est leur fonction et ils ont aussi une mission de veiller à l'équité, que tous les enfants puissent bénéficier des actions. Les inspecteurs portent une image assez caricaturale mais ils sont très précieux pour lutter contre les risques de dérive qui pourraient mener à des inégalités entre enfants. D'après les annonces du Président, il devrait y avoir renforcement de la place de l'alimentation dans les programmes nationaux.

Christine POL (La Rochelle) : Les partenaires de santé scolaires sont des partenaires importants. Acteurs très facilitants. Ils interviennent avec nous en binôme sur les actions.

Julie Boussard (RfVS) : L'action présentée vise les écoles, certaines villes ont-elles développé des actions en dehors des écoles pour toucher le même public ?

Maguy Matossian (Valence) : J'ai travaillé beaucoup plus en direction des structures de quartier. On en a parlé la dernière fois. La Fresh'attitude a été un bon prétexte. C'était une bonne occasion pour mélanger les enfants de différents quartiers. Les animateurs étaient préalablement formés par l'IREPS pour animer les séances. Sur la journée Fresh'attitude, chacun arrivait avec sa réalisation. Le jour J, les enfants étaient tous mélangés avec un animateur qu'ils ne connaissaient pas forcément. Question de l'égalité. Le mélange permet aussi que les enfants participent plus car ils ne sont pas forcément avec leurs copains dans le groupe, ils découvrent d'autres enfants et sont aussi plus attentifs et participent plus.

Sylvie Justome (Bordeaux) : Je pensais à la même opération. A bordeaux, on avait chaque année une journée dans un jardin public autour de la Fresh'attitude. Activités variées : découverte fruits et légumes, activité physique, lecture, repos. Il y avait un mélange des générations avec les parents et grands-parents qui participaient. Interfel nous a informé que cette année ils voulaient faire une Fresh'attitude à destination des adultes. Pendant la crise covid, ça avait été remplacé par une semaine avec des interventions dans les écoles.

Marie Donnard-Lasne (Rennes) : Au niveau de la Ville de Rennes, on avait évolué par rapport à ce qui est proposé par Interfel car il y avait un décalage entre leurs objectifs et les nôtres. Nous portons maintenant un projet Ville : l'évènement « Tout Rennes cuisine ». Il se déroule sur une semaine : temps forts dans les quartiers, actions dans écoles avec fourniture d'aliments locaux bio et durables, etc. La Ville apporte un soutien méthodologique et de coordination entre acteurs. Années après années ça prend de l'ampleur dans les quartiers. Par exemple, dans un quartier : un mercredi après-midi évènement pour les enfants et les adultes. D'autres quartiers font des évènements à la sortie de l'école en direction des adultes, devant l'école et dans l'école.

Julie Boussard (RfVS) : Merci pour ces échanges, merci à Pauline Patout et Pauline Guillard pour cette présentation, je passe la parole à Eliabel Seys de la Ville de Strasbourg pour présenter le projet d'ordonnance verte.

Présentation du projet d'ordonnance verte par Eliabel SEYS, chargé de mission au service hygiène et santé environnementale de la Ville de Strasbourg :

Cf. support de présentation « Une ordonnance verte pour les femmes enceintes de Strasbourg : participation à la stratégie de lutte contre l'exposition aux perturbateurs endocriniens » à consulter sur l'espace réservé du GT.

Eliabel Seys (Strasbourg) : Ce projet s'intègre dans le CLS de Strasbourg. Le projet fait le lien entre les sujets de santé environnementale et le sujet de l'alimentation et activité physique. Cette action qui s'intègre à la stratégie locale de lutte contre les perturbateurs endocriniens (PE).

Rappel : les perturbateurs endocriniens sont des substances qui touchent le système endocrinien des individus. Substances présentes partout dans l'environnement, y compris dans aliments et contenants alimentaires. Ils sont particulièrement néfastes sur des fenêtres d'exposition : vie fœtale, enfance, puberté, etc.

Contexte local, dynamisme de la Ville de Strasbourg sur les perturbateurs endocriniens :

- Engagement dès 2016 à réduire contenants plastiques dans la restauration scolaire
- 2018 signature de la charte « Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens » du Réseau Environnement Santé (RES)
- Co-pilotage avec la ville de Paris et du Groupe de travail « Perturbateurs endocriniens » du RfVS-OMS

Stratégie globale de lutte contre les perturbateurs endocriniens, les actions de lutte contre les PE s'inscrivent dans le cadre :

- Du Contrat local de santé III de la Ville de Strasbourg
- Du Plan Climat de la Ville de Strasbourg, axe 2 : Strasbourg Ville Résiliente qui place la nature au cœur de sa politique d'adaptation au changement climatique / objectif 6 : Promotion de la santé et transformation écologique du territoire

Le projet d'ordonnance verte pour les femmes enceintes :

Projet phare de la municipalité qui fait suite à une première expérimentation d'ateliers de sensibilisation des femmes enceintes via laquelle on a pu sensibiliser 100 femmes. Expérimentation interrompue cause covid mais qui a confirmé l'intérêt du sujet.

Objectifs : Protéger la santé des Strasbourgeoises et de leur futur enfant

- Sensibilisation aux enjeux de santé environnementale et à l'existence des PE et leurs effets sur la santé en vue de l'adoption de bons gestes
- Accompagnement au changement par un accès facilité à une alimentation saine

Déroulé :

- prescription par un professionnel de santé (généraliste, sage-femme...) dans le cadre du suivi de grossesse (sur le modèle du Sport-Santé sur Ordonnance). L'entrée dans le dispositif permet de bénéficier :
 - ⇒ de 3 ateliers de sensibilisation à la santé environnementale et aux PE
 - ⇒ d'un panier de légumes issus de l'agriculture biologique chaque semaine pendant la grossesse (6/7 mois)

Lancement :

- Test cette année avec 800 femmes enceintes ciblées pour 1 an. A Strasbourg il y a entre 3000 et 4000 femmes enceintes chaque année.
- 300 000€ de budget pour cette année (100% budget ville). La distribution des paniers de légumes demande la plus large part de budget.
- Projet qui nécessite partenariats. On est notamment en lien avec l'assurance maladie.
- Objectif d'accompagner les autres communes de l'Eurométropole à mettre en place une action de ce type de projet de sensibilisation aux PE et aux enjeux d'une alimentation saine.

Ce qui est intéressant pour nous, est de sensibiliser aux thématiques de santé environnemental, qui sont méconnues, mais qui prennent de plus en plus d'importance et sur lesquelles il y a des attentes et de les lier aux questions d'alimentation saine.

Julie Boussard (RfVS) : Merci beaucoup, on voit que c'est une action permet d'aborder la thématique de l'alimentation par une entrée par enjeux de santé-environnementale et elle vise l'adoption de comportements alimentaires favorables à la santé.

Questions et discussion :

Sylvie Justome (Bordeaux) : Ce projet d'ordonnance verte m'intéresse beaucoup. La lutte contre les perturbateurs endocriniens est une de nos priorités, avec la distribution de gourdes inox à tous les écoliers. Actions très appréciée et bien reconnue. L'entrée par les femmes enceintes nous parle aussi car la Ville de Bordeaux a été lauréate d'une action « les parent'hese » sur la qualité de l'air intérieur et la lutte contre les PE. Nous avons aussi une nouvelle délégation « résilience alimentaire » avec une feuille de route qui vient d'être adoptée. Si on devait faire une action similaire, je pense qu'on commencerait par les femmes enceintes célibataires. Le réseau des professionnels de santé et notre collaboration avec eux seraient à travailler.

Eliabel Seys (Strasbourg) : Par rapport au critère de sélection des participantes, la question nous a été posée à plusieurs reprises : selon QPV, selon quotient familial ou autre. Parti pris de cibler toutes les femmes enceintes. Si on se rend compte qu'on touche un public déjà acquis à la cause, on réorientera. Car l'idée est d'entraîner d'autres personnes et pas de travailler avec des personnes déjà conquises et sensibilisées. Sur les PE, pour les ateliers qu'on avait fait, on avait beaucoup compté sur les sage-femmes des PMI avec lesquelles on a un bon lien. Là, le fait de créer un partenariat avec la CPAM, on espère que ça pourra être facilitant. On expérimente et on en saura plus dans un ou 2 ans.

Françoise Archambaud (Limoges) : Je suis très intéressée. Le Ville de Limoges est engagée depuis 2015 sur la lutte contre les PE. Toutes les crèches de la municipalité sont sans PE. Des plateaux en porcelaine sont utilisés pour la restauration collective. Le lien avec les femmes enceintes est très important. On avait eu un projet il y a quelques années et ça avait été difficile de mobiliser les professionnels de santé. On suivra donc de près votre projet.

Julie Boussard (RfVS) : Sur la mobilisation des professionnels de santé, j'avais fait un stage au Réseau périnatalité de Bretagne sur l'évaluation d'un projet de sensibilisation aux enjeux de santé-environnementale auprès des femmes enceintes et jeunes parents. Les réseaux périnatalité ainsi que les URPS peuvent être des réseaux facilitants pour faire le lien avec les professionnels de santé, les sage-femmes.

Charlotte Vandeveld (Roubaix) : Par rapport à la mobilité, comment vous envisagez la tenue des ateliers ? Où allez-vous mener les ateliers ?

Eliabel Seys (Strasbourg) : Oui, on s'est aussi posé cette question pour la distribution des paniers. D'autant plus qu'avec ce public qui passé un certain cap de la grossesse aura plus de difficultés à se déplacer.

- Maillage avec centres médico-sociaux et PMI pour y distribuer les paniers (en cours de travail) pour que les lieux de collecte soient proches des habitations. Pour les personnes qui ne peuvent pas du tout se déplacer, nous allons voir pour qu'un proche puisse les récupérer.
- Ateliers : on encouragera la participation plutôt dans les premiers mois de la grossesse. Si on voit qu'il y a des problèmes récurrents, on pourra envisager la visio même si ça mène à une perte en ligne.

Charlotte Vandeveld (Roubaix) : Doivent elles suivre ateliers dans l'ordre ? La gestion des ateliers semble être une contrainte assez complexe.

Eliabel Seys (Strasbourg) : Nous recherchons un prestataire qui est souple pour les ateliers. On attend qu'il propose un calendrier souple, qu'il propose des solutions de replis d'une semaine à l'autre. On espère que ce ne sera donc pas un frein pendant la période de grossesse lors de laquelle il y a aussi plein d'autres choses à régler.

Julie Boussard (RfVS) : Quel est le prestataire qui assurera l'animation des ateliers ?

Eliabel Seys (Strasbourg) : Il n'est pas encore désigné. C'est le point sensible. On connaît les règles du marché public : c'est un gros projet, donc lourd. On est donc en attente des deux prestataires : un pour les ateliers, un pour les paniers. Pour les paniers, on aimerait travailler avec des producteurs locaux ou des AMAP, mais il y a la question du volume. Peut-être plusieurs AMAP ? Les marchés sont en cours de construction.

Sylvie Justome (Bordeaux) : Quel budget total par an pour les ateliers ? pour les paniers ?

Eliabel Seys (Strasbourg) : 30 000 euros pour les ateliers et 270 000 euros pour les paniers. C'est un projet d'envergure, un gros engagement de la ville, le budget a été arbitrée dans ce sens.

Julie Boussard (RfVS) : Certaines Villes souhaitent-elles partager d'autres initiatives qui lient alimentation saine et alimentation à faible impact environnemental ?

Sylvie Justome (Bordeaux) : Nous avons un ASV "Bouge ta santé" à Bordeaux qui marche très bien et combine activité physique, alimentation saine et interculturelle. Porté par le pôle santé de la direction développement social urbain, il est adossé à la politique de la ville et au contrat de ville. Cette action concerne un quartier où le brassage culturel est important. C'est très riche car cela permet la découverte des goûts, des saveurs, le dialogue interculturel, etc. dans une ambiance très festive. Cela se passe dans un parc chaque année, et c'est très apprécié par les habitants. Pique-nique, animations, avec aussi activités sportives, il y a beaucoup d'associations et clubs sportifs dans ce quartier avec notamment un club de boxe mixte où les filles sont majoritaires et trois d'entre elles sont des sportives qui ont été assez loin dans un parcours de sport de haut niveau. Cela rejoint aussi l'hygiène bucco-dentaire car les étudiants UFR bucco-dentaire participe à des dépistages en grande section. Cela permet aussi de repérer les risques de surpoids. Les bilans à 3-4 ans permettent de baser des actions.

Julie Boussard (RfVS) : Le projet d'ordonnance verte, étant donné qu'il permet de faciliter l'accès à une alimentation saine, vous allez sûrement identifier des problématiques d'accès à l'alimentation chez certaines personnes. Avez-vous identifié des relais d'accompagnement, des leviers pour lever freins d'accès à une alimentation saine après la grossesse ?

Eliabel Seys (Strasbourg) : C'est une bonne question. On a un temps réfléchi à élargir aux parents de jeunes enfants. Il faudra qu'on réfléchisse sur la manière d'accompagner les bénéficiaires après la grossesse.

Françoise Archambaud (Limoges) : Est-ce que vous associez les conseils sur les cosmétiques ?

Eliabel Seys (Strasbourg) : Les ateliers concernent :

#1 que sont les PE, où ils sont, comment s'en protéger ? => les cosmétiques sont parmi les sources d'expositions

#2 sur l'alimentation

#3 (optionnel) sur les enjeux de santé-environnementale : air intérieur, produits d'entretien, cosmétiques, environnement du futur enfant, bruit, etc. - à mieux définir avec le prestataire qui sera choisi.

Sylvie Justome (Bordeaux) : Certaines villes ont-elles expérimenté le cadeau de naissance ? On y a réfléchi mais on a reculé devant le budget à prévoir. Quelles expériences ? Quel investissement financier ? Quels partenaires financiers ?

Françoise Archambaud (Limoges) : Je n'ai pas connaissance de cadeau de naissance. C'est une bonne piste, mais en effet, le problème est le budget.

Sylvie Justome (Bordeaux) : On a réalisé un livret sur l'addiction aux écrans pour les 0-2 ans. Il est distribué aux professionnels pour une utilisation avec les femmes enceintes et jeunes parents. On pourrait le donner mais ça n'a pas l'allure d'un cadeau de naissance.

Pascale Fine Lestarquit (Toulouse) : Pourriez-vous nous transférer le guide sur l'usage des écrans sur les 0-2ans ?

Sylvie Justome (Bordeaux) : Selon le plan de com, le livret n'est pas encore médiatisé (il est remis pour l'instant de main en main). Nous devons suivre ce plan de com dans les prochaines semaines.

Sylvie Justome (Bordeaux) : Si vous avez une biblio sur l'alimentation pour les tout-petits ?

Sigolène Murat (Le Grand Chalon) :

J'ai fait un padlet nutrition petite-enfance : <https://fr.padlet.com/sigoleneshs/6qvebqpd65nuiqzz>.

Retrouvez tous les liens vers les padlets du Grand Chalon sur le padlet 'ressources' du GT Alimentation et activité physique dans la rubrique « Ressources des Villes-Santé » : [RESSOURCES - GT "Alimentation & activité physique" \(padlet.com\)](#)

Julie Boussard (RfVS) : Nous nous retrouvons le jeudi 2 juin pour la cinquième réunion du GT qui portera sur la participation des habitants et le renforcement du pouvoir d'agir.

Informations et documents utiles :

- Espace collaboratif « RESSOURCES du GT "Alimentation & activité physique" » : [cliquez ici pour y accéder et pour apporter votre contribution](#).

A retrouver sur la page dédiée au GT alimentation & Activité physique dans l'espace réservé du RfVS :

- Recueil d'actions des Villes-Santé sur la promotion d'une alimentation saine et de l'activité physique (*provisoire, ne pas diffuser*).

- Formulaire « fiche-action à compléter » pour contribuer au recueil d'actions.

- Comptes-rendus et supports de présentation des réunions du GT : [Cliquez ici pour accéder à l'espace réservé](#) (*nom d'utilisateur et mot de passe unique : villesante*).